

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'Etablissement Agricole de Toulouse-Auzeville propose des formations techniques et professionnelles dans le domaine de l'agronomie, l'agro-alimentaire, le Paysage, en formation initiale (360 élèves /190 BTSA / 80 étudiants en classe prépa), continue (1000 stagiaires/an dont 120 dans des formations post-bac) et par apprentissage (280 apprentis dont 80 BTSA). Les niveaux de formations offerts vont du Brevet d'Etude Professionnel au Brevet de Technicien Supérieur et classes préparatoires post-bac et post-BTS permettant l'accès aux écoles vétérinaires et aux grandes écoles. Nous proposons aussi des licences professionnelles en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, l'université Paul Sabatier et l'université du Mirail.

Notre stratégie en matière de CI, inscrite au projet d'établissement, est axée autour des objectifs suivants :

- Favoriser la mobilité des étudiants
- Favoriser la mobilité des personnels de la communauté éducative
- Proposer une expertise dans le champ de la solidarité internationale ou/et de la coopération technique
- Promouvoir l'éducation au développement et à la citoyenneté.

a/ Choix des partenaires

- Pour les étudiants : nous ne mettons en oeuvre actuellement que des mobilités sortantes de stage. Le placement s'effectue principalement chez les partenaires historiques de notre EES (Slovénie, Irlande, Suède, Turquie...). Afin de pouvoir proposer un éventail d'entreprises d'accueil plus étoffé, l'EES fait désormais partie d'un consortium de stages

Erasmus composé de 14 établissements qui mutualisent leurs partenaires d'accueil. Chaque partenaire est sélectionné selon des critères bien définis (activités de l'entreprise en adéquation avec les exigences pédagogiques des stages, situation géographique (accessibilité, transport en commun, proximité des secours d'urgence), activités de l'entreprise (rayonnement, conditions de travail), conditions d'accueil (hébergement, prise en charge le week-end...), relations entreprise-stagiaire (motivation pour l'accueil d'un stagiaire européen, apports du maître de stage dans le cadre du travail à réaliser, tâches du stagiaire et degré de responsabilité attendu). Chaque entreprise retenue fait l'objet d'une fiche signalétique qui alimente l'annuaire commun d'entreprises. La sélection des entreprises est d'autant plus importante que ces stages (12 semaines) font l'objet d'une évaluation qui compte pour l'obtention d'un diplôme.

La mise en place de mobilités académiques entrantes est en cours d'étude avec nos partenaires Slovènes et Turques.

- Pour les personnels : en fonction des objectifs poursuivis (formation ou enseignement), les mobilités se font généralement au sein des EES partenaires. En effet, les programmes d'EFTLV mis en oeuvre antérieurement ont permis de développer des partenariats privilégiés avec des établissements proposant des formations similaires ou complémentaires aux nôtres dans le domaine de l'agriculture.

- Concernant les partenariats réalisés dans le cadre des actions d'expertise, celles-ci s'appuient sur l'expérience d'actions antérieures et au gré des opportunités d'interventions proposées par les réseaux du Ministère Agriculture.

- Les actions d'éducation au développement et à la citoyenneté, sollicitent les partenaires en fonction de la thématique abordée avec l'appui des réseaux connus : réseaux géographiques du Ministère de l'agriculture, réseaux locaux de coopération décentralisée et de solidarité internationale...

b) Zones géographiques

Les mobilités de stage et de personnels se font majoritairement en Europe et au Canada.

Les autres types d'actions élargissent le champ géographique aux autres régions du monde et notamment l'Afrique (Sénégal, Bénin, Burkina Faso...)

c) objectifs et groupes cibles

Le stage à l'étranger des BTSA (formation initiale et continue) vise à compléter le cursus de formation de nos étudiants, procurer une ouverture d'esprit et favoriser l'adaptabilité. L'objectif final étant d'améliorer leur insertion professionnelle.

Pour les personnels enseignants dans des matières générales (langues, ESC...) et techniques (biotechnologies, agronomie, aménagement...), il s'agit de se professionnaliser : amélioration des compétences, incitation à l'innovation tant dans les pratiques pédagogiques que dans les contenus.

Concernant les personnels d'encadrement et administratifs, la valeur ajoutée se situe dans la découverte de nouveaux systèmes de management et d'organisation. Cela contribue par ailleurs à la mobilisation des personnels dans les actions CI de l'EES.

Les missions d'expertise impliquent des spécialistes techniques ou de la conduite de projet et permettent de valoriser leurs compétences auprès des acteurs du développement territorial et/ou technique.

L'Education au Développement et à la Citoyenneté (EDC) a pour objectif de sensibiliser et renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants et des personnels impliqués à la communauté européenne, voire mondiale.

Pour 2014-2020, les objectifs sont :

Mobilités de stages:

- d'augmenter le flux des mobilités sortantes en passant de 5 à 12 mobilités/an à 30 mobilités/an réparties sur l'ensemble de nos filières de BTSA. Pour cela il nous faut poursuivre la promotion des stages à l'étranger auprès de toutes nos filières de BTSA et développer notre réseau d'entreprises d'accueil. Notre regroupement en consortium de stage Erasmus est une aide précieuse sur ce point.

- Développer les mobilités entrantes, en proposant dans un premier temps (2014) l'accueil d'étudiants de nos EES partenaires et de ceux des EES partenaires membres du consortium dans nos laboratoires ou sur l'exploitation de l'établissement. Dans un second temps (2015-2016), nous envisageons d'élargir cet accueil en l'ouvrant à notre réseau d'entreprises françaises.

Mobilités d'études:

Nous travaillons avec notre partenaire Slovène (Piramida centre Maribor) et depuis cette année avec l'EES de Karacabey (Turquie), à la mise en place de partenariats d'études dans le domaine de l'agro-alimentaire et de l'agronomie. Nous souhaitons pouvoir leur proposer d'ici 2015, l'accueil de 2 ou 3 étudiants sur des mobilités d'1 semestre. Cela nécessite de mettre en place une semestrialisation partielle des formations concernées et, même si les cours ne pourront pas entièrement être dispensés en anglais, une formation linguistique des enseignants impliqués s'impose. Parallèlement, la mise en place de partenariat stratégique (type IP Erasmus) a été abordée avec ces EES.

Dans le contexte actuel (moyens humains et financiers / attente des résultats de l'expérimentation LMD nationale), nous ne prévoyons pas de développer des mobilités d'études sortantes.

Enfin, Une ouverture vers le Canada est en cours (stages et études).

Mobilités des personnels :

Dans un souci de soutien des mobilités étudiantes et de professionnalisation nous souhaitons poursuivre les mobilités des personnels (STT, STA).

Les missions d'expertise et l'EDC seront poursuivies.

La mission coopération internationale (CI) participe et valorise les 4 autres missions de l'enseignement agricole (lois d'orientation agricole - 1999) que sont la formation générale, technologique et professionnelle scolaire, par apprentissage et continue ; l'animation et le développement des territoires ; l'insertion scolaire, sociale et professionnelle ; Les activités de développement, d'expérimentation et de recherche.

De part ses missions, notre établissement travaille en étroite collaboration avec les autres établissements de formations agricole de la région Midi-Pyrénées, les professionnels locaux et régionaux du monde agricole, les centres de recherche dont l'INRA et collectivités territoriales. Ces collaborations nous ont permis de développer une culture de travail en réseau, permettant de mutualiser et de rationaliser les moyens, et font de nous un établissement connu et reconnu à l'échelle régionale. Cette culture de travail en réseau est mise à profit dans notre mission de CI : le travail en synergie des 2 personnes «chargés de CI avec les réseaux locaux de coopération décentralisée, le réseau régional et les réseaux nationaux de CI du ministère de l'agriculture en est un exemple. Ce travail en réseau a par ailleurs contribué à l'implication croissante de notre communauté éducative dans les programmes hors UE et UE dont le programme EFTLV.

La politique de l'établissement, qui répond aux missions de l'enseignement agricole précitées, s'inscrit pleinement dans les priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur. En effet, la vocation de notre établissement professionnel est de réussir l'insertion professionnelle de nos étudiants. Celle-ci passe par de bon taux de réussite aux examens (supérieur à 90%) et par une employabilité constatée réelle (allant de 60 à 75%, 6 mois après l'examen).

La mobilité de nos étudiants contribue à la valorisation du parcours de formation et à sa traduction directe sur le CV pour les premières recherches d'emploi : ouverture d'esprit, autonomie, adaptabilité, compétences linguistiques, ouverture professionnelle vers l'étranger,...

Pour les enseignants, l'expérience à l'international renforce leur niveau de compétence et développe des perspectives en matière de postes et d'évolution de carrière.

Les actions de coopération internationales contribuent à favoriser l'ancrage et la reconnaissance de l'établissement vis-à-vis du territoire : réseau des entreprises, collectivités territoriales, partenariat inter-établissements d'enseignement. La montée en puissance des actions conduites en interne a permis de procurer un volume d'activités significatif s'accompagnant de la reconnaissance des fonctions et des actions. S'ensuit une professionnalisation des personnels impliqués et la mise en place d'organisation rationnelle permettant d'optimiser les moyens humains et financiers : circuits administratifs, travail en réseau avec d'autres établissements (consortium ERASMIP).